Imprimer

1997/09/19 L'Amérique aux quatre langues : richesse et diversité

Dans le cadre de la Conférence parlementaire des Amériques qui se déroule à Québec du 18 au 22 septembre, la présidente du Conseil de la langue française, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos, présente une allocution sur les enjeux et les impacts linguistiques du processus d'intégration économique des Amériques.

L'intégration économique que nos pays sont en train de mettre sur pied à travers les Amériques nous obligent à repenser et à redéfinir nos façons de travailler, de commercer et de communiquer et nous offre l'occasion de développer une nouvelle solidarité intercontinentale pour, d'une part, affirmer et renforcer nos identités culturelles et nos langues nationales et, d'autre part, éviter une uniformisation des valeurs et des contenus culturels.

La dernière décennie a vu se modifier grandement les marchés. Les pays ne tirent plus leurs revenus de leurs seules productions, mais tout autant de leur capacité à produire et à recueillir de l'information. Ce changement est aussi en voie de transformer les conditions de l'usage de la langue nationale sur son territoire. En effet, s'il a pu être nécessaire de promouvoir une langue nationale tout en gérant l'usage des autres langues sur un territoire donné, il faut maintenant tenir compte de l'ouverture des marchés et de la mondialisation des échanges pour gérer l'usage des langues au sein des grands ensembles économiques. Cette gestion doit faire l'objet d'alliances stratégiques internationales.

Les nouvelles technologies ont pour conséquence un usage accru de la *lingua franca* qu'est devenu l'anglais. Cet usage est susceptible, s'il n'est pas balisé, de tendre vers une homogénéisation de la culture tout en cantonnant langue et culture nationales dans la sphère du privé.

Si les technologies constituent des vecteurs d'uniformisation, elles transcendent aussi les frontières et mettent à la disposition des individus comme des États des moyens particulièrement efficaces pour augmenter la diffusion et la visibilité des langues et des cultures nationales. C'est sous cet angle que madame Brédimas-Assimopoulos invite les parlementaires à visualiser l'avenir : ouvrir les marchés, multiplier les contacts tout en assurant le maintien et le développement des cultures et des langues nationales.

Comme l'Amérique ne possède que quatre langues officielles : le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais, il est facile de protéger et de promouvoir les traits distinctifs de tous les États d'Amérique. Il convient de protéger les langues nationales comme les intérêts intérieurs de la nation, tout en satisfaisant aux intérêts extérieurs. Ou bien nous laissons les langues et les cultures nationales devenir des phénomènes folkloriques ou bien nous travaillons d'urgence au développement d'outils de communications, comme des interfaces ou des logiciels pour utilisation sur Internet dans les quatre langues officielles de notre continent.

La présidente du Conseil de la langue française en appelle à la responsabilité historique et humanitaire des parlementaires de voir au développement des cultures nationales. Elle leur demande de faire du respect de l'usage des langues nationales - lequel respect est dans l'intérêt de tous - une question centrale des discussions sur l'intégration économique des Amériques. Elle note qu'il existe plusieurs moyens pour ce faire, en sus des législations linguistiques qui sont nécessaires dans certains cas. Il s'agit, par exemple, du développement d'instruments technologiques innovateurs ou encore de l'établissement de normes internationales dans les quatre langues officielles quant à l'usage des langues dans les organisations supranationales.

2008-00557/

Enfin, madame Brédimas-Assimopoulos fait appel à la tenue d'une conférence panaméricaine sur ces questions d'usage des langues et de respect des cultures nationales qu'elle considère comme un enjeu crucial de l'élargissement de l'ALENA. Elle formule ainsi le voeu que cette conférence sur le respect des langues et des cultures fasse partie des recommandations de la rencontre des parlementaires.